

RESIDENCE DU RUANDA.
TERRITOIRE DU MULERA.
No. 106⁴/Fin.

Ruhengeri, le 16 Avril 1928.

Monsieur le Comptable,

Subsidiairement a votre lettre No. 38/Fin du 10 Avril 1928, recue le 15 ecoulé, j'ai l'honneur de porter a votre connaissance que je n'ai pas reçu le pli fonds que vous dites me retourner.

Il m'est donc impossible d'adresser ces mandats que je n'ai pas reçu a Monsieur le sous-percepteur des Postes a Kigali.

Veillez trouver a l'appui une déclaration du clerc qui assistait a l'ouverture des deux lettres parvenues par ce courrier.

Je profite de l'occasion ^{pour vous rappeler} que je n'ai pas encore reçu de Monsieur le sous-percepteur des postes les recus des deux envois de fonds recommandés adressés l'un a Monsieur le Comptable de Kigali et l'autre au Gaissier Colonial a Usumbu-ra le 6 Avril 1928, malgré que l'inscription a la feuille d'avis en ait été faite régulièrement.

Le Comptable, V. Boca
Boca

A Monsieur le Comptable de Kigali
sous le couvert de Monsieur le Délégué du Résident KIGALI.

RUHENGERI



23996

Le soussigné certifie avoir reçu le courrier spécial venu
de Kougali le 15-4-28 par porteur de Rukengeri ayant porté
un pli à Monsieur le Président surant dossier N^o 86, et l'avoir
remis à Monsieur Boca qu'il ouvert en ma présence et n'a pas
trouvé les mandants dont question à la lettre N^o 38 / E. de
Monsieur le Comptable de Kougali.

Rukengeri le 16 avril 1928

Rukengeri
RS